



**Association d'amitié Outaouais-Cuba**  
**40 Rue de la Falaise Gatineau, QC, J8Z**  
**3N9 Canada**

email: [outaouaiscuba@yahoo.ca](mailto:outaouaiscuba@yahoo.ca)

**Document de l'Association d'amitié**  
**Outaouais-Cuba dans le cadre de l'Examen**  
**périodique universel du Conseil des droits**  
**de l'homme des Nations unies**

L'Association d'amitié Outaouais-Cuba encourage et développe les liens d'amitié entre le peuple québécois et le peuple cubain. Cette tradition d'amitié se traduit, entre autres, par le fait que le peuple québécois représente une grande partie de l'ensemble de la population canadienne qui visite Cuba à chaque année.

Ces liens d'amitié de peuple à peuple ont connu un moment fort lorsqu'en avril 1959, Fidel Castro a visité Montréal, au Québec, lors de sa tournée nord-américaine. Fidel, invité par la Jeune chambre de commerce de Montréal, avait été accueilli dès son arrivée à l'aéroport par une foule enthousiaste. Sa visite s'était terminée par une soirée où 3 000 personnes sont venues rencontrer le nouveau dirigeant de Cuba. Fidel avait tellement aimé sa visite au Québec qu'il a affirmé avant de partir que c'était l'accueil le plus chaleureux qu'il avait reçu dans toute sa tournée nord-américaine. Pour les Québécois, la personnalité chaleureuse et humaine de Fidel venait confirmer que c'était un homme qui aimait le peuple et que la Révolution cubaine était vraiment la Révolution des humbles.

Aujourd'hui, nous sommes forcés de constater que les progrès sociaux et économiques de Cuba, réalisés par le peuple cubain au cours des années l'ont été malgré et contre le blocus des États-Unis contre Cuba, un blocus qui a été décrit comme le système de mesures coercitives unilatérales le plus complet, le plus complexe et le plus long jamais imposé à un pays dans l'histoire. Cuba affirme présentement que le blocus est le principal obstacle à son développement dans toutes les sphères d'activité. De 2020 à septembre 2021, l'économie cubaine a connu une baisse de 13% de son PIB en raison de l'impact combiné de la pandémie de COVID-19, la crise économique mondiale et l'intensification sans précédent du criminel et illégal blocus économique, commercial et financier.

En tant qu'association qui organise des collectes de fonds, pour l'envoi, par exemple, de fournitures médicales à la suite de l'ouragan

dévastateur lan, il est consternant de constater que la portée extraterritoriale des sanctions contre Cuba nuit même à de tels efforts humanitaires, puisque des institutions financières refusent de compléter les transactions requises pour mener à bien de tels projets, y compris la livraison de seringues à Cuba comme cela a été le cas pendant la pandémie de COVID-19, alors que les livraisons médicales ont été ralenties ou interrompues.

Cuba a déclaré que la pandémie avait mis en lumière la nécessité d'une plus grande coopération entre pays afin de pouvoir être en mesure de répondre aux besoins des populations mondiales. À cet égard, la déclaration par la Communauté des États latino-américains et caraïbes (CÉLAC) à la Havane en 2014 – dans laquelle Cuba avait joué un rôle clé de faire de l'Amérique latine et des Caraïbes une Zone de paix, est tout à fait conforme à cet esprit de collaboration et aux principes sur lesquels l'ONU est fondée. Cette déclaration préconise précisément une plus grande coopération entre les pays de la CÉLAC mais aussi avec d'autres nations, sans égard à leurs systèmes politiques, économiques et sociaux ou au niveau de développement de chacun. Elle encourage le respect intégral du droit inaliénable de chaque État de choisir son système politique, économique, social et culturel, en tant que condition essentielle pour assurer une coexistence pacifique entre les nations.

À la lumière de ces développements si favorables à la paix et à la coexistence pacifique, l'Association d'amitié Outaouais-Cuba est sidérée de voir un pays aussi pacifique que Cuba de nouveau inscrit sur une liste des États-Unis dite d'États soutenant le terrorisme. En tant qu'association qui a, tout au cours de leur incarcération, exigé la libération des cinq patriotes cubains, nous sommes très familiers avec toutes mesures que prend Cuba pour combattre le terrorisme et tenter de freiner les attentats sur le sol cubain, tels que les attentats à la bombe dans trois hôtels de la Havane en 1997, qui ont tué, entre autres victimes, un touriste québécois de Montréal, et l'attentat

contre le vol 455 de Cubana de Aviacion en 1976, qui a tué 73 personnes, dont des athlètes cubains. De telles accusations de terrorisme contre Cuba sont injustes et injustifiables. Sans doute l'effet le plus pervers de telles accusations – au-delà de rendre encore plus difficiles les échanges commerciaux – est qu'elles donnent le feu vert aux vraies terroristes et autres éléments criminels pour qu'ils s'en prennent non seulement à Cuba, mais aussi aux citoyens d'autres pays, qui encouragent l'amitié avec Cuba, souvent conformément aux relations amicales qu'entretiennent leurs gouvernements avec Cuba, comme celles qui existent entre le Canada et Cuba depuis 1945.

Compte-tenu de ce qui précède, l'Association d'amitié Outaouais-Cuba invite le Conseil des droits de l'homme des Nations-Unies à prendre des mesures, qui relèvent assurément de son autorité, pour rendre non valide une telle liste qui non seulement ternit la réputation de Cuba, mais lui cause de graves préjudices. Le monde entier connaît la grande humanité et la solidarité internationale indéfectible de Cuba, comme en témoigne encore récemment l'envoi d'équipes médicales pour porter secours aux victimes du séisme en Turquie et en Syrie. Comme le dit le gouvernement de Cuba, « Cuba n'envoie pas d'armes ; il envoie des médecins pour sauver des vies. »

Dans le même ordre d'idées, depuis plus de 30 ans, la résolution pour que cesse le blocus des États-Unis contre Cuba est adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU. L'année dernière, ce sont 185 États membres contre deux qui ont voté en faveur de la résolution contre le blocus. Nous recommandons que le conseil porte à ce rapport et à ce vote massif l'attention qu'ils méritent et qu'il les mette à l'ordre du jour afin de mettre fin, une fois pour toutes, à cette injustice, ce crime contre l'humanité qui perdure depuis trop longtemps déjà. Nous souhaitons qu'il adopte des mesures qui assurent l'égalité entre nations, le droit des nations à l'autodétermination, en tant que principes fondamentaux de l'ONU. Aussi est-il urgent de trouver réponse à cette question : comment faire respecter une décision

prise par la vaste majorité de la communauté internationale? La réponse presse, car il y va de l'avenir, du mieux-être et des droits humains d'un peuple vaillant et digne, entravé dans son développement par un blocus insensé, périmé et génocidaire, et honni par le monde entier.